

Lanceurs d'alertes



Dimanche 06 septembre 23ième dimanche du Temps de l'Eglise

« Si ton frère a commis un péché contre toi, ... rupture, non-écoute, refus... un de ces maux qui cible le monde,
va lui faire des reproches... »

Nous sommes loin du "Chacun son métier et les vaches seront bien gardées".

Loin de l'inouï « Chacun pour soi, Dieu pour tous ! »

Loin de cette excuse tordue de ne point se mêler de ce qui ne nous regarderait pas !

Au contraire nous sommes au temps des veilleurs, et nous nous entendons dire :

« Voici que je fais de toi un guetteur ! » Ez 33, 7

Certes ce n'est pas le confort mais c'est le début de la lutte contre l'injustice et contre le mal qui mine nos vies !

Dans le monde moderne ici et là resurgit cette force d'aimer

par l'émergence de cercles de silences, de lanceurs d'alerte, de veilleurs...

Un droit d'ingérence revient sur le devant de scène pourvu qu'il soit toujours accompli en respect, justesse et justice !

Je me rappelle de cette histoire qu'on se racontait autrefois....

Des jeunes scouts qui rendent compte de leur BA : « Aujourd'hui j'ai aidé une vieille dame à traverser la rue ! »

« Bravo ! dit le Chef de patrouille. »

Le second lui emboite le pas : « Moi aussi j'ai aidé une vieille dame à traverser la rue ! Puis le troisième, de même !

Le chef fronça les sourcils et leur dit : « Vous êtes à court d'idée que vous tous la même BA ?

Ben non, dit l'un des scouts, mais c'est que la vieille dame ne voulait pas traverser !

Lanceur d'alerte ou guetteur : il ne s'agit pas de forcer le pas de l'autre, ni de lui imposer quoi que ce soit ! Convaincre n'est pas contraindre.

Voici que l'Eglise se doit de « faire route avec l'humanité » en mal d'unité. (Gaudium et spes 40) et « l'homme est la 1ière route que l'Église doit parcourir » invitation impérative à prendre soin de ses frères/sœurs.

**Le chemin précis consiste à aller vers l'autre surtout si on a quelque chose à lui reprocher !
L'Evangile nous emmène en ce chemin laborieux et patient de réconciliation et de réparation.**

C'est un chemin exigeant mais un chemin d'espérance : le guetteur, le veilleur n'espère-t-il pas l'aurore au bout des nuits : dépassement des mauvaises nouvelles et bénédiction des bonnes nouvelles ?

L'Evangile nous propose ce « chemin » marqué d'étapes et de patience :

+ D'abord faut-il avoir un élan pour 'aller vers le frère' lui parler seul à seul.

Il nous faut alors être un (solide) : entier et volontaire !

+ Se réalise alors le tête-à-tête avec le frère en rupture.

Il nous faut bien être deux : accepter de faire ensemble un petit bout de chemin !

+ Ce chemin peut s'avérer plus long que prévu : il y a alors un patient appel à témoin.

Il nous faut alors être trois, le troisième est médiateur, facilitateur... un catalyseur.

+ Peut-être cela sera-t-il insuffisant : il faudra alors s'en remettre à l'assemblée générale des frères et sœurs !

Nous réunir en Eglise réunis au nom du Père de Miséricorde !

Et si cela ne fonctionnait pas encore alors considère ton frère comme un publicain et un païen !

Faut-il classer cela dans le dossier des irréconciliables ?

Il ne s'agit pas d'une procédure administrative... dont on aurait épuisé tous les recours !

Serait-ce que tout a été fait ?

Non rien n'y a fait mais ce n'est pas une raison pour laisser tomber.

Il s'agit, en fait, de considérer son frère, comme Jésus a toujours considéré les pécheurs, les collecteurs d'impôts, les étrangers, tout en amour et humanité !

C'est un chemin de conversion qui s'ouvre et non une voie sans issue !

Le chemin est varié, le chemin est patience, le chemin est aventure ouvrant bien des possibles !

Quand 2 ou 3 sont réunis en mon nom, 'je suis' au milieu d'eux. Voilà la vivante Eglise.

C'est simple ... 2,3 réunis au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit...

Sans structures lourdes, définitives, sans ordination, sans autre rituel que persévirer sur un chemin ensemble,

jusqu'à la halte en la maison au bord du chemin.

L'Eglise même sans églises est possible !

Évangile (Mt 18, 15-20)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples :

« Si ton frère a commis un péché contre toi, va lui faire des reproches seul à seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. S'il ne t'écoute pas, prends en plus avec toi une ou deux personnes afin que toute l'affaire soit réglée sur la parole de deux ou trois témoins. S'il refuse de les écouter, dis-le à l'assemblée de l'Église ; s'il refuse encore d'écouter l'Église, considère-le comme un païen et un publicain. Amen, je vous le dis : tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel. Et pareillement, amen, je vous le dis, si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quoi que ce soit, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux. En effet, quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux. » – Acclamons la Parole de Dieu.

Dimanche 6 Septembre 2020